

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI
Salon du Cheval d'El Jadida 2026



Concours International Modèles & Allures

TITLE SHOW

Mercredi 14 & Jeudi 15 octobre 2026

Concours affilié à l'ECAHO sous le n° 087/2026 MOR

Règlement Général

Le "Title Show" du Pur-Sang Arabe (Modèles et Allures) est organisé par l'Association du Salon du Cheval (ASC), sous l'égide de l'ECAHO et en collaboration avec l'Association Royale Marocaine des Eleveurs de Chevaux Pur-Sang Arabes (ARMECPSA) et la Société Royale d'Encouragement du Cheval (SOREC). Il est organisé en application du règlement en vigueur ECAHO /EAHSC – 2026.

A – INFORMATIONS GENERALES

Lieu : Salon du Cheval d'El Jadida

Carrière « A » - Parc des Expositions Mohammed VI, El Jadida - **Royaume du Maroc.**

Dates : Mercredi 14 et Jeudi 15 octobre 2026.

B – OFFICIELS

Président :

Charif Moulay Abdallah ALAOUI

Direction du concours :

Dr. EL Habib MARZAK, Commissaire du Salon du Cheval d'El Jadida
M. Omar SKALI, Directeur Général de la SOREC
M. Driss TARIK, Secrétaire Général de l'ARMECPSA

Direction technique :

Dr. El Habib MARZAK
M. Said KHOUYA
Dr. Malak BENAMAR

Coordination du Show:

Dr. Hamid BENZAOU
Dr. Mohammed EL KOHEN
Dr. Malak BENAMAR

- Responsable Évènementiel	: Mme. Nada ABOULAASRI
- Responsable Communication	: Mme. Mouna MOHATTANE
- Responsable Logistique	: M. El Mehdi MHAIMDAT
Jury de terrain	: 7 Juges Internationaux (Liste ECAHO).
Comité disciplinaire	: 5 Juges DC (Liste ECAHO).
Commissaire de terrain	: 3 commissaires (Liste ECAHO).
Vétérinaire officiel	: Service vétérinaire du Salon.
Secrétariat	: Commissariat du Salon du Cheval d'El Jadida et l'ARMECPSA.
Contrôle de notation	: 4 Personnes.
Animation	: 2 Personnes.

C – CONDITIONS GENERALES

C1. Admission et qualification des chevaux

Le "Title Show" du Pur-Sang Arabe est ouvert à tout cheval pur-sang arabe inscrit au stud-book reconnu par la WAHO à la date d'enregistrement et ayant obtenu l'une des qualifications ci-après en 2026, 2025 et 2024 :

- 1^{er} au 5^{ème}, au championnat du Monde, Title Show, Show A, Show GCAT ou Show B.
- 1^{er} au 5^{ème}, aux classes Yearling au championnat du Monde, Title Show, Show A ou Show GCAT.
- 1^{er} au 3^{ème}, lors du Championnat National, Show National C, Show International C, Shows Européens ou des Shows EAHGC.
- 1^{er} au 2^{ème}, lors des Shows des origines spécifiques.

Les chevaux enregistrés dans des pays non membres de l'ECAHO doivent se qualifier lors d'une compétition affiliée à l'ECAHO ou peuvent se qualifier lors d'autres compétitions acceptées par l'EAHSC, telles que :

- un titre de Champion, de Champion de réserve ou un « TOP 10 » aux Championnats nationaux américains ;
- un titre de Champion, de Champion de réserve ou une première place au Concours de Scottsdale américain ;
- un titre de Champion ou de Champion de réserve dans des compétitions régionales américaines ;
- une place du 1^{er} au 3^{ème} à l'Arabian Breeders World Cup (anciennement concours de Las Vegas américain) ;
- un titre de Champion, de Champion de réserve ou une place du 1^{er} au 3^{ème} à un concours égyptien américain ;
- un titre de Champion, de Champion de réserve ou une place du 1^{er} au 3^{ème} à un Championnat national officiel.

Un quota par pays pourra être fixé. Les inscriptions des chevaux seront ouvertes du **Lundi 27 juillet au Mardi 15 Septembre 2026** et un comité de sélection statuera, définitivement, sur les chevaux engagés.

Les engagements doivent être effectués en ligne via le lien www.eljadidashow.com

La fiche d'engagement doit être dûment signée et accompagnée de la copie du passeport du cheval, Certificat sanitaire (voir règlement ECAHO) en respectant scrupuleusement l'agenda ci-après :

- Clôture des engagements préliminaires : **Mardi 15 Septembre 2026**
- Confirmation aux participants : **Dimanche 20 septembre 2026**

C2. Conditions particulières

* **Concurrents de tous les pays (Hors Maroc).** Le propriétaire de chaque cheval sélectionné à participer au "Title Show" d'El Jadida 2026, recevra une allocation fixée à 3.000 euros par cheval (trois mille euros), en guise de contribution aux frais de transport des chevaux inscrits et aux frais liés au séjour.

Les allocations seront payées par virement bancaire aux propriétaires des chevaux participants ou leurs représentants dûment mandatés (attestation manuscrite signée par le mandant) et ce, immédiatement après confirmation par les autorités compétentes du Maroc de la réexportation de ces chevaux.

Les organisateurs du "Title Show" ne verseront aucun supplément de frais ou de dépenses engagées par les participants.

C3. Engagements

Les engagements des chevaux sont gratuits. Le dossier d'inscriptions se compose des documents suivants :

- Le formulaire d'inscription, un exemplaire par cheval, sur lequel est indiqué le nom du présentateur en lettres capitales et doit être signé obligatoirement par le propriétaire du cheval ou une autre personne mandatée ;
- Une copie du livret signalétique ou du passeport du cheval engagé ;
- Le certificat de vaccination contre la grippe équine ;
- Une copie du passeport ou de la carte d'identité nationale du présentateur.
- Une copie du certificat vétérinaire des troubles héréditaires

A défaut, les organisateurs n'accepteront pas l'engagement.

Aucun changement de propriété ne peut être considéré par les organisateurs après la date de clôture des inscriptions.

C4. Responsabilité

Les organisateurs du "Title Show" déclinent toute responsabilité concernant les éventuels accidents, dégâts matériels, maladies ou dommages causés pour et par une tierce partie sur le terrain du concours et dans l'enceinte du Salon. La signature du formulaire d'inscription engage la responsabilité civile et pénale du propriétaire.

C5. Classes qualificatives

Classe 1 : Pouliches de 1 ans nées en 2025
Classe 2 : Pouliches de 2 ans nées en 2024
Classe 3 : Pouliches de 3 ans nées en 2023
Classe 4 : Femelles de 4 à 6 ans (2022-2020)
Classe 5 : Femelles âgées de 7 ans et plus

Classe 6 : Poulains de 1 an nés en 2025
Classe 7 : Poulains de 2 ans nés en 2024
Classe 8 : Poulains de 3 ans nés en 2023
Classe 9 : Mâles de 4 à 6 ans (2022-2020)
Classe 10 : Mâles âgés de 7 ans et plus.

La classification pourrait être modifiée selon le nombre et la catégorie des inscrits.

C6. Notation lors des classes qualificatives

Les chevaux seront jugés individuellement à l'arrêt, au pas et au trot. Chaque juge attribuera des notes pour le type, la tête et l'encolure, le modèle, les aplombs et les allures. Le système de notation, sur 20 avec les ½ points sera adopté.

C7. Règlements Championnats « Ouvert »

Les trois premiers chevaux de chaque catégorie seront qualifiés pour participer dans leur championnat respectif à condition qu'il y ait au moins cinq participants dans la classe. Dans le cas contraire, seuls les deux premiers de la classe seront qualifiés pour participer dans leur championnat.

Les champions Or, Argent ou Bronze pourront être sélectionnés par les juges parmi n'importe lequel des chevaux qualifiés de chaque catégorie participant aux championnats. Le jugement aux championnats se fera de manière comparative par l'ensemble du jury du Show.

- Règles pour les Championnats Yearlings, Juniors et Seniors :

- Un cheval cité pour la médaille d'Or par un juge obtient 4 points ;
- Un cheval cité pour la médaille d'Argent par un juge obtient 2 points ;
- Un cheval cité pour la médaille de Bronze par un juge obtient 1 point ;
- La médaille d'Or sera attribuée au cheval qui obtiendra le plus grand nombre de votes des juges ;
- La médaille d'Argent sera attribuée au cheval qui aura obtenu le plus grand nombre de points après le 1^{er} ;
- La médaille de Bronze sera attribuée au cheval qui aura obtenu le plus grand nombre de points après le 2^{ème}.

C8. Règle en cas d'ex æquo

- Règles en cas d'ex æquo dans les classes qualificatives

La meilleure place est donnée au cheval qui a les plus hauts points pour le type. S'il y a toujours des ex æquo, la meilleure place est attribuée au cheval avec les plus hauts points pour les allures. Si les ex æquo ne peuvent pas être encore départagés, un des juges tirés au sort doit indiquer sa préférence.

- Règles en cas d'ex æquo dans les Championnats

La meilleure place est donnée au cheval qui a la meilleure note dans la classe. S'il y a toujours des ex æquo, la même règle que pour les classes qualificatives sera appliquée.

Tous les champions Or seront soumis à un prélèvement d'urine et/ou sang en vue d'un contrôle antidopage selon le règlement FEI en vigueur. Toutefois, le DC, s'il le juge utile, pourra faire prélever tout autre cheval engagé dans le concours pour un contrôle anti-dopage.

C9. Présentateurs

Les présentateurs devront être âgés de plus de 18 ans, habillés d'une tenue convenable, sans aucune marque ou signe distinctif, et doivent être en possession d'une licence ECAHO en règle.

Le Comité Disciplinaire veillera scrupuleusement sur le respect des règles des concours de l'ECHAO en vigueur (RCS) notamment tout ce qui en rapport avec le bien-être animal (interdiction des sacs en plastiques...)

C10. Visite vétérinaire

Tout cheval est soumis à une visite vétérinaire avant l'admission dans les écuries du Salon du **dimanche 11 au mardi 13 octobre 2026**.

C11. Dossards

Les dossards seront remis aux présentateurs à l'issue des contrôles vétérinaires et du comité disciplinaire le **mardi 13 Octobre 2026** de 8h00 à 12h00. Les chevaux seront accompagnés de leurs documents d'identification et sanitaire.

D – CONDITIONS SPECIFIQUES

D1. Arrivée et départs des chevaux

Les chevaux devront arriver au plus tard le **samedi 10, dimanche 11 avant 16h00 et lundi 12 Octobre 2026 après 17H** et devront repartir le **vendredi 16 Octobre 2026 dès 10h00** du matin.

D2. Alimentation

L'alimentation des chevaux est à la charge du propriétaire. Toutefois, le foin, la paille, les copeaux de bois, ainsi que l'orge, l'avoine et l'aliment complet seront en vente sur le site.

D3. Ecuries

Une zone de boxe avec litière sera réservée pour le logement des chevaux à leur arrivée. Un service de sécurité de jour comme de nuit sera assuré, il est recommandé à chaque personne habilitée à accéder dans la zone des écuries, de se munir de son badge d'accès.

D4. Soins vétérinaires, maréchalerie

Les soins vétérinaires d'urgence sur le site du Salon seront pris en charge par l'Association du Salon du Cheval. Les services de maréchalerie sont à la charge exclusive des participants.

E – DOTATION

E1. Classes qualificatives :

- Vainqueurs : plaques de récompense ;
- Placés 2^{ème} : plaques de récompense ;
- Placés du 3^{ème} au 5^{ème} : plaques.

E2. Championnats :

- Trophées spéciaux.
- Plaques de récompense.

F – DIVERS

F1. Réclamations

Toute réclamation doit être écrite et déposée auprès du Comité Disciplinaire, au plus tard une heure après les faits et doit être accompagnée d'un montant équivalent à 200 Euros en espèce, Conformément au règlement de l'ECHAO.

F2. Assurances

Tous les participants doivent avoir leurs assurances personnelles en cours de validité. Les chevaux et le matériel restent sous la garde et la responsabilité des participants durant toute la durée de leur présence au Salon du Cheval d'El Jadida.

F3. Formalités douanières,

Chaque participant doit s'occuper, personnellement, du transport de ses chevaux et des charges inhérentes aux frais administratifs.

G – ACCOMMODATIONS

Les participants au Title Show , doivent pourvoir eux-mêmes à leurs conditions de séjour, de réservation hôtelière, de repas et de transferts particuliers. Une navette entre l'aéroport International Mohammed V de Casablanca et El Jadida pourrait être mise en place. Pour y bénéficier, il est recommandé aux participants de faire parvenir aux organisateurs le nombre de personnes, la provenance, les horaires d'arrivées et les numéros de vols.

Pour faciliter les recherches des commodités au séjour de chaque participant ou accompagnateur, l'Agence TERRATOUR pourra assister les différents demandeurs de services :

N° de téléphone : +212 (0) 537 26 20 02

Email : taoufik@terratour.ma